



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transport de voyageurs

Question écrite n° 132127

Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge M. le ministre auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la logistique transport mise en place à l'occasion des pèlerinages de Lourdes. Chaque année, la SNCF met en place un dispositif spécial afin de permettre l'acheminement des pèlerins à Lourdes. Il semblerait cependant que les horaires des trains ainsi mis à la disposition des pèlerins ne soient pas adaptés aux spécificités des usagers. Les trains partiraient en effet de très bonne heure le matin pour le départ et arriveraient très tard dans la soirée pour le retour. Or les personnes prenant part à ce voyage sont en grande partie des personnes âgées et handicapées et qui, ce faisant, se déplacent, pour la plupart, soit en taxis, soit en ambulance. Les départs très matinaux et les arrivées très tardives posent donc un certain nombre de problèmes pour l'organisation des transports domicile-gare et gare-domicile, qui pourraient être en partie résolus avec des horaires plus raisonnables. Il lui demande son avis sur cette situation pour le moins embarrassante à la fois pour les pèlerins et pour les organisateurs de ces événements.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132127

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2973

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)